

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: DIGRAIN SPRAY

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2017-0082

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012533-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

DIGRAIN SPRAY
INSECTAN BARRIERE A INSECTES
C&F SPRAY
VESPER C&F SPRAY
DIGRAIN MICROBILLES
PHOBI MICROBILLES
DIGRAIN MICROBUBBLES
PHOBI MICROBUBBLES
INSECTANIOS PAE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	LODI S.A.S.
	Adresse	Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray France
Numéro de l'autorisation	FR-2017-0082	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012533-0000	
Date de l'autorisation	27/09/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	11/01/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	LODI SAS
Adresse du fabricant	Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray France
Emplacement des sites de fabrication	Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	30 - Étofenprox
Nom du fabricant	Mitsui Chemicals Agro, Inc.
Adresse du fabricant	Nihonbashi Dia Building, 1-19-1, Nihonbashi 103-0027 Chuo-ku, Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	Omuta Works, 30 Asamuta-cho, Omita 836-8610 Fukuoka Japon

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Étofenprox	3-phenoxybenzyl-2-(4-ethoxyphenyl)-2-methylpropylether	Substance active	80844-07-1	407-980-2	0,198

2.2. Type de formulation

Emulsion d'huile dans l'eau

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient méthyl-2H-isothiazole-3-one et 1,2-benzisothiazol-2(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Pulvérisation par les non-professionnels en intérieur

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blattes
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Blattella germanica*
Nom commun: Blattes
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blatte
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*
Nom commun: Blattes
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Lasius niger*
Nom commun: Fourmi noire des jardins
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Ixodes ricinus*
Nom commun: Tiques
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur des habitations privées

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 77 mL / m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt-à-l'emploi 77 mL/m ² Effet résiduel : jusqu'à 8 semaines 2 applications maximum par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles en PET ou en PEHD avec système de pulvérisation à gâchette (de 250 mL à 2L).

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le produit doit être appliqué sur des surfaces restreintes non régulièrement lavées telles que celles situées à l'arrière du réfrigérateur ou sous le four par exemple.
- Ne pas nettoyer les surfaces avant la fin du traitement (jusqu'à 8 semaines).
- DIGRAIN SPRAY tue les insectes rampants (cafards, fourmis) et les tiques en 24 heures. Pour une protection contre les morsures de tiques, d'autres méthodes sont recommandées.
- Ne pas dépasser 20 pulvérisations pour une surface de 1 mètre par 20 centimètres.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Enlever toutes denrées alimentaires et boissons avant le traitement.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).
- Couvrir toutes les surfaces et équipements qui pourraient être en contact avec les animaux, les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation humaine ou animale.
- Utiliser uniquement dans des zones inaccessibles aux nourrissons, aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non ciblés.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
 - EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
- Appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 6 mois
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

-